

Pétrole et gaz du Canada—Loi

a imposé une taxe supplémentaire de 8 p. 100 sur toutes les recettes de cette propriété. Tout cela dans le but, paraît-il, de canadianiser.

Si Paramount était une société étrangère, elle aurait lieu de pester, mais comme société canadienne, je ne trouve pas de mots assez violents pour définir le viol et le pillage auxquels le gouvernement canadien s'est livré sur notre société. Le gouvernement a en fait privé Paramount de toute incitation possible dans le passé, et a en fait aboli toute perspective de profit pour l'avenir. Paramount aimerait croire que vous n'avez fait qu'une erreur, donc que vous redresserez la situation immédiatement.

Cette lettre est signée de C. H. Riddell, président de Paramount Resources Ltd. et je pense qu'elle en dit long sur l'effort de canadianisation de l'industrie des hydrocarbures. La politique énergétique nationale et ce bill n'ont rien à avoir avec la canadianisation, ils répondent uniquement à un désir d'augmenter les recettes, d'élargir l'intervention de l'État parce que le gouvernement, comme le parti de ses âmes-sœurs le NPD, ne veut qu'enlever la liberté de choix aux simples citoyens, au secteur privé canadien. Il veut s'accaparer d'une plus large part. Le gouvernement a pu convaincre les éditorialistes du *Star* de Toronto qu'il fait de la canadianisation, mais les Canadiens qui ont les pieds sur terre et qui sont de la partie, en tout cas dans les hydrocarbures, n'en croient rien. Ils sont furieux, ils sont hors d'eux et certains quittent le pays. Tout cela au nom de la canadianisation. Ce n'est pas là une façon sensée d'agir, mais nous n'arrivons pas à trouver de moyen de les amener à agir sensément.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député qui m'a précédé semble encore une fois ne pas savoir au juste s'il est en faveur de la canadianisation de l'industrie pétrolière. Il n'y a là rien de nouveau quand on considère la position ambivalente adoptée par le gouvernement conservateur au sujet du programme énergétique national ou de l'accord conclu subséquentement avec l'Alberta. Nous sommes habitués à la plus grande confusion.

Chose certaine, les modalités concernant la prospection pétrolière et gazière en Alberta ont été mises au point avec le gouvernement de l'Alberta, la principale province productrice. Je n'ai pas pu vraiment me rendre compte, en écoutant les propos du député qui m'a précédé, s'il connaissait même l'existence de cet accord. Ses remarques semblaient porter entièrement sur les politiques du gouvernement fédéral comme si le gouvernement albertain ne souscrivait pas maintenant à ces mêmes politiques. Étant lui-même albertain, il doit pourtant savoir que le gouvernement de l'Alberta s'est engagé à mettre en œuvre un programme de canadianisation semblable à celui que favorise le gouvernement fédéral. Le gouvernement albertain ne se contentera pas d'administrer le programme, puisqu'il s'est engagé à verser des subventions pour encourager la canadianisation de l'industrie pétrolière en Alberta.

Dans ces conditions, je n'arrive pas à comprendre pourquoi le député de Calgary-Centre (M. Andre) s'énerve à ce point.

Je conclus de ses propos que, selon lui, le gouvernement de l'Alberta a mal agi et qu'il a signé une mauvaise convention avec le gouvernement du Canada. Si c'est bien ce qu'il pense, mieux vaudrait qu'il le dise clairement au lieu de le sous-entendre tout au long de son exposé.

Mon préopinant a passé un certain temps à citer des extraits du *Star* de Toronto. J'ignore si on arrivera à quelque chose en

citant tantôt un journal, tantôt un autre, mais puisque le député d'en-face a commencé, je lui signale à mon tour un article de l'édition du 20 juillet du *Citizen* d'Ottawa où je lis ce qui suit:

L'opposition conservatrice... voudrait que le gouvernement fédéral mette en veilleuse les projets de canadianisation qu'il a inscrits dans son programme énergétique national.

L'éditorial ajoute:

En fait, elle ne fait que répéter comme un perroquet les propos des multinationales qui ont leur siège social aux États-Unis et ceux des hommes politiques américains qui ne sauraient pas reconnaître leur propre hypocrisie même s'ils la rencontraient toute nue en plein jour.

Cet éditorial, qui relève ensuite les contradictions qui foisonnent dans la position de l'opposition conservatrice, si tant est qu'elle ait une position, mérite d'être consigné à notre compte rendu, mais je préfère traiter du fond même de la question de la canadianisation au lieu de me laisser entraîner dans une bataille d'éditoriaux.

Avant que le gouvernement n'annonce son programme énergétique national, notre industrie du pétrole, pour ce qui est de la production—là où se trouvent les revenus d'amont—appartenait à des intérêts étrangers dans une proportion d'environ 72 p. 100, et elle était contrôlée par ces mêmes intérêts étrangers dans une proportion de 78 p. 100. Depuis la proclamation du Programme énergétique national il y a un an, le coefficient de propriété étrangère dans l'industrie pétrolière a baissé d'environ 6 p. 100, soit d'un peu plus que ce qu'a dit mon collègue le député du NPD, pour passer à 66 p. 100. Le contrôle étranger diminuait d'environ 10 p. 100 pour passer à 67 p. 100. Nous nous réjouissons de ce côté-ci de la Chambre des progrès qui ont été accomplis tant dans le secteur public grâce aux activités de Petro Canada que dans le secteur privé qui a répondu avec esprit d'initiative et avec imagination aux diverses mesures incitatives prévues dans le Programme énergétique national.

Citons parmi les événements les plus significatifs auxquels nous devons ces changements survenus ces 12 derniers mois en matière de propriété: l'acquisition de Petrofina par Petro Canada, l'acquisition par Dome Petroleum de 52 p. 100 des actions que détenait Conoco dans la Hudson's Bay Oil and Gas Company, l'acquisition d'Aquitaine Canada par la CDC et, plus récemment, l'acquisition d'un quart des actions de la Suncor par la Société de l'énergie de l'Ontario.

Ce sont toutes là d'importantes acquisitions qui ont commencé à modifier le pourcentage d'actionnaires étrangers dans l'industrie pétrolière canadienne. La facture des rachats de compagnies étrangères de plus de 100 millions de dollars s'élève au total à 6.7 milliards de dollars. Certaines sociétés canadiennes actives dans le secteur pétrolier, qui a été jusqu'à présent l'élément le plus dynamique de l'économie canadienne, ont fait l'acquisition de plus petites compagnies.

● (1420)

Par ailleurs, le programme de canadianisation a incité vivement les compagnies canadiennes à exploiter des terrains appartenant à des sociétés étrangères. Bien des nouvelles sociétés de prospection ont été créées avec la participation de compagnies étrangères et canadiennes. Ces activités s'intensifieront sans aucun doute lorsque le projet de loi sur les encouragements pétroliers aura été adopté.